

ÉVOLUTION STATUTAIRE DU C.E.A.

Le 19 novembre 2021, UNITÉ SGP POLICE participait à un échange avec le DRCPN et ses collaborateurs, portant sur la réforme du statut du CEA annoncée par le Ministre. À cette occasion, nous avons martelé nos ambitions pour les gradés et gardiens de la paix :

STAGIAIRISATION AU 1ER ÉCHELON

→ Meilleure façon d'assurer un traitement brut des GPx stagiaires supérieur au SMIC

FUSION DES GRADES ET GRILLES DE GPX ET BRIGADIER

→ Bascule au 7^e échelon de GPx (équivalent 1er de Brigadier), pour poursuivre sur 2nd et suivant de Brigadier. Soit 13 échelons tels que la grille du 1er grade de la catégorie B type de la FPÉ

TRANSFORMATION DU GRADE DE MAJOR EN GRAF

- 9 échelons de Major (5 actuels + équivalent MEEEx + 3 échelons équivalents à ceux du RULP) *(grade d'accès fonctionnel)*
- Fusion des MEEEx dans les RULP*
- 4 échelons : Celui équivalent au MEEEx ajoutés au 3 du RULP
- Anticipation d'un an de l'accès au RULP

* dans l'hypothèse où le GRAF ne serait pas retenu : Transformation du MEEEx en 6^e échelon de Major (indice 582 au lieu de 590 pour compenser la perte de la NBI)

RÉHAUSSEMENT DES TAUX D'ENCADREMENT DU CEA

- 40% de GPx/Brigadiers
- 40% de Brigadiers-Chefs
- 20% de GRAF (Major + RULP)



UNE VRAIE AMBITION POUR LES GARDIENS ET GRADÉS !

www.unitesgppolice.com



UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO

On ne lâche rien !

20-11-2021